



CIRCULAIRE N°4

SOMMAIRE

§ Rentrée 2008 : Lycées, Collèges et Lycées professionnels
§ CTPD du 29 janvier 2008
§ Frais de transport en commun
§ Annexes : Projet de modifications des formations en LP Projet de rentrée 2008 dans les collèges

RENTREE 2008 : LYCEES, COLLEGES ET LYCEES PROFESSIONNELS

La préparation de la prochaine rentrée est en cours et les annonces commencent d'arriver. Nous attendons toujours le livre vert et le livre blanc qui vont, au vu de la conduite des auditions Pochard, remettre en cause certaines parties de notre statut. Il n'en reste pas moins que, dès cette année, les suppressions de postes sont fortes (11200 dans l'Education dont 243 dans l'académie dans le second degré), et que leur conséquences se font sentir dans notre département avec une perte d'environ 45 postes dans le seconde degré (-15,5 postes dans les collèges, - 10,5 postes dans les lycées, -18,3 postes dans les lycées et sections professionnels) . Les lycées professionnels, avec la réforme des BAC Pro, paient cette année le plus lourd tribut aux économies budgétaires que cherche à réaliser le gouvernement. Cette réforme aura des conséquences pour les élèves de troisième puisqu'elle réduit leurs possibilités d'orientation par les suppressions et réductions de capacité d'accueil. En outre, cette réforme fait perdre une année de scolarité pour les élèves orientés en BAC pro au motif de revaloriser leur formation, motif qui masque une volonté de faire des économies au détriment des élèves et de la qualité de la formation. Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU condamnent cette réforme qui préfigure les réductions de l'horaire élève en collège et en lycée. Nous joignons un bilan des modifications de formations professionnelles concernant la Nièvre prévues par le Rectorat à ce jour.

CTPD DU 29 JANVIER 2008

Le CTPD de la Nièvre se réunira le 29 janvier 2008 sur la répartition des moyens dans les collèges et les structures envisagées par l'Inspection d'Académie. Le SNES constate que le retrait annoncé par le Rectorat de l'équivalent de douze postes sur la dotation départementale (avec une suppression de 15 postes en tenant compte de la transformation d'heures postes en HSA) conduit à un bilan de 9 fermetures de classes (8 ouvertures et 17 fermetures). Certains collèges sont particulièrement touchés et perdent jusqu'à 20% de leurs classes, cinq collèges perdent deux classes parfois pour la deuxième année de suite. Le SNES invite toutes les sections d'établissement ou les syndiqués isolés à faire remonter toutes les informations qui nous permettrons d'intervenir efficacement.

REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Les services du rectorat ont envoyé le 23 février 2007, dans les collèges et lycées de la région ainsi qu'aux inspections académiques, un courriel annonçant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement de transport en commun pour le trajet domicile-travail pour les fonctionnaires d'Etat et les agents recrutés sous contrat de droit privé. L'information n'étant pas arrivée jusqu'à l'ensemble des personnels nous vous la redonnons. Il est important de conserver tous ses titres de transport (cartes, billets...). Vous trouverez un formulaire de demande de remboursement à transmettre à votre établissement gestionnaire sur le site de la fsu : http://sd58.fsu.fr/article.php3?id_article=209

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Michel ROUGIER